



GEMS



SALAIRES 2013

Lors de la dernière réunion de négociation sur la politique salariale qui s'est tenue le mardi 22 janvier 2013, les organisations syndicales ont fait une demande commune qui a été rejetée par la Direction.

Devant le niveau de sa contre-proposition, toutes les organisations syndicales ont quitté la réunion en indiquant qu'elles accepteront de revenir dès lors que la Direction sera prête à faire des propositions acceptables.

➤ La demande unanime des organisations syndicales :

Une Augmentation Générale pour tous (cadres et non-cadres) de 200 € brut mensuelle.

Cette demande est justifiée par :

- Le recul du pouvoir d'achat observé depuis des années pour une très grande majorité des salariés (pour rappel : gel des salaires > 48 000 € en 2009 ; depuis plusieurs années, augmentations inférieures à l'inflation pour plus de la moitié des salariés)
 - Les excellents résultats de GE (Croissance organique des activités industrielles de 8% sur l'ensemble de l'année ; bénéfice opérationnel trimestriel de 4,7 milliards de \$, en croissance de 13% en glissement annuel ; Carnet de commandes record de 210 milliards ; etc ...)
 - L'augmentation de 12 % des dividendes versés aux actionnaires de GE au 1^{er} trim. 2013
- Face à cette demande, **la Direction n'a proposé qu'un montant de 1.3% d'augmentation**, totalement individualisée pour les cadres qui représentent 84% des salariés. Pour les non-cadres, elle propose 1.3% d'augmentation générale avec un talon de 400 €/an soit 30.77 € mensuel.

Chacun aura compris que la dernière proposition de la Direction est inacceptable. Les salariés qui sont à l'origine de la richesse de l'entreprise doivent être respectés.

Le 22 janvier 2013

PS : L'inflation de décembre 2012, en rythme annuel, est de 1.3%, mais cette inflation est représentative du mois de décembre seul. Si l'on veut connaître l'inflation représentative de toute l'année 2012, **il faut considérer la moyenne de ses 12 mois qui elle est égale à 2%** (confirmation INSEE le 17 Janvier) .